



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8520^e séance

Mardi 30 avril 2019, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Heusgen.	(Allemagne)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M ^{me} Goolab
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire	M. Moriko
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
	Indonésie	M. Syihab
	Koweït	M. Almunayekh
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	République dominicaine	M. Trullols Yabra
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion de faire un exposé au Conseil de sécurité pour la deuxième fois. J'ai passé les huit dernières semaines à faire la navette entre le Gouvernement syrien et l'opposition et à consulter les principaux acteurs. Je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour aller de l'avant afin de rétablir la confiance et d'ouvrir la voie à un processus politique à Genève entre le Gouvernement syrien et l'opposition, un processus qui pourrait permettre de commencer à construire un nouvel avenir pour tous les Syriens – femmes et hommes – et entre la Syrie et la communauté internationale. Après huit années de conflit, ce processus sera long et difficile, mais je pense qu'il est possible d'avancer pas à pas. À cette fin, j'ai cherché à faire avancer les cinq priorités que j'ai énoncées au Conseil en février (voir S/PV.8475), qui reposent sur une approche globale à l'égard de mon mandat, en application de la résolution 2254 (2015).

Je reste absolument déterminé à engager le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation dans un dialogue global et durable. Un tel dialogue est le fondement même d'un processus dirigé et contrôlé par la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015), qui respecte pleinement la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays. En mars et avril, dans le cadre de ma navette, j'ai eu des consultations constructives. Le Ministre des affaires étrangères, M. Al-Moualem, m'a accueilli deux fois à Damas; il a fait preuve d'une attitude positive, et nous avons progressé sur certaines questions. J'ai également rencontré à deux reprises les dirigeants de la Commission syrienne de négociation à Riyad et à Genève; ils ont également fait preuve d'une attitude positive qui nous a permis de faire avancer les dossiers.

Dans ces deux séries d'échanges, j'ai souligné l'importance de travailler sur l'ensemble des questions abordées dans la résolution 2254 (2015). J'ai souligné la nécessité d'apporter des changements concrets dans la vie des Syriens. Tant le Gouvernement que l'opposition sont restés ouverts à l'examen d'un éventail plus large de questions. J'espère que ces échanges réguliers continueront d'instaurer la confiance et qu'ils déboucheront sur un dialogue durable qui favorise l'instauration d'un environnement sûr, calme et neutre et le rétablissement de la paix.

C'est également le message que j'ai adressé ces dernières semaines aux parties prenantes internationales, mais je tiens à le répéter : il faut agir et réaliser des progrès tangibles, et pas seulement dialoguer. Je n'ai pas besoin de rappeler au Conseil que la situation des Syriens est toujours déplorable.

Nous avons assisté ces dernières semaines à une flambée de violence très inquiétante dans la zone de désescalade d'Edleb et aux alentours, qui, dans certains cas, a fait des victimes civiles et provoqué de nouveaux déplacements. Je me félicite que les acteurs d'Astana se soient de nouveau engagés à mettre pleinement en œuvre le mémorandum d'Edleb, y compris par le biais de patrouilles coordonnées, mais il faut faire davantage. La désescalade doit être consolidée.

Edleb n'est pas la seule région de Syrie qui reste fortement militarisée et où les Syriens continuent de souffrir. La situation dans le nord-est du pays est plus calme pour l'instant, mais sa dynamique sous-jacente reste non résolue. Nous avons également reçu des informations faisant état de la montée des tensions et de la violence dans le sud-ouest. De nombreuses menaces d'une nouvelle intensification du conflit, voire des menaces contre la paix et la sécurité internationales, continuent de planer sur la Syrie. Je voudrais rappeler au Conseil que la résolution 2254 (2015) appelle à un cessez-le-feu s'étendant à tout le territoire syrien.

Les groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil continuent de représenter une menace majeure. Pas plus tard que la semaine dernière, l'État islamique d'Iraq et du Levant a revendiqué des attaques contre les forces gouvernementales syriennes dans le désert. Hay'at Tahrir el-Cham contrôle toujours de vastes pans de territoire. Je tiens toutefois à souligner que le Secrétaire général a rappelé que les opérations antiterroristes ne sauraient l'emporter sur la responsabilité de protéger les civils.

Même là où la violence a diminué, le bilan des souffrances reste stupéfiant. Il est urgent de répondre aux besoins humanitaires et de protection des Syriens, dont les souffrances ne se limitent pas aux réfugiés et aux personnes déplacées – des millions de Syriens dans tout le pays sont confrontés à une grave pénurie de produits de base, dont le carburant, qui approche des niveaux critiques. Les 73 000 habitants de Hol, dont 92 % sont des femmes et des enfants, sont confrontés à une situation terrible. Les besoins humanitaires et les problèmes de protection restent aigus.

Je reste profondément préoccupé par la situation à Roukban. Nous continuons de chercher des solutions durables et de principe, en coordination avec toutes les parties prenantes. La plupart des civils qui ont fui récemment ont pu quitter les abris temporaires pour être relogés. La plupart des habitants de Roukban restent dans le camp et ont cruellement besoin d'aide, notamment de vivres et de médicaments essentiels. Le déploiement d'un troisième convoi humanitaire à Roukban reste urgent afin d'éviter de nouvelles souffrances à d'autres personnes dans le camp. Comme je l'ai fait remarquer à toutes les parties prenantes, plus nous prenons de mesures pour régler les problèmes dont je parle, en coordination avec l'ONU, plus nous créons un élan pour renforcer la confiance en Syrie et au niveau international.

J'ai discuté de manière approfondie avec le Gouvernement syrien et l'opposition du besoin d'action concrète concernant la libération de détenus ou de personnes enlevées et la clarification du sort des personnes portées disparues. Tout progrès significatif sur cette question humanitaire essentielle enverrait un signal positif aux Syriens et constituerait une mesure de confiance importante. J'ai apprécié l'ouverture à envisager des actions plus significatives dans le cadre de mon dialogue.

Parallèlement à mes engagements bilatéraux, mon bureau a participé à deux réunions supplémentaires du Groupe de travail sur le sujet, à Moscou et à Nour-Soultan. Le Groupe de travail était composé de représentants de l'Iran, de la Russie et de la Turquie, et l'Organisation des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) étaient également représentés. Je suis prêt à organiser la prochaine réunion du Groupe de travail à Genève.

Le Groupe de travail a pu obtenir la libération d'un petit groupe de personnes détenues ou enlevées dans le nord de la Syrie le 22 avril. Pour la première fois, des membres de mon équipe étaient présents sur le terrain

en tant qu'observateurs, ce qui nous a permis d'évaluer la manière dont l'opération devait être menée et de partager nos recommandations avec le Groupe de travail. Les observations de mon équipe comportaient certains éléments positifs. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne les procédures à suivre dans le cadre des futures opérations de libération pour assurer le respect du droit international humanitaire.

Nous devons intensifier et accélérer la libération des personnes détenues ou enlevées, en particulier les plus vulnérables, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et les malades. Le Gouvernement syrien et l'opposition devraient assurer la protection des personnes détenues et enlevées, avant et après leur libération. Ils devraient s'éloigner du cadre de l'échange réciproque et aborder la question à plus grande échelle.

Le sort des dizaines de milliers de personnes qui sont portées disparues depuis le début du conflit doit être clarifié. En étroite coordination avec le CICR, mon bureau met au point des procédures pour la compilation, la synthèse, la sauvegarde et l'échange d'informations ainsi que pour la recherche des personnes disparues. L'ampleur du problème est sans précédent, ce qui nous oblige à poursuivre nos efforts collectifs pour progresser – des mois, voire des années, de travail méticuleux et engagé seront nécessaires pour mener à bien ce processus.

Pour être durable, toute solution politique devra répondre aux aspirations du peuple syrien. Ces dernières semaines, j'ai fait du dialogue avec un large éventail de Syriens une priorité. En appelant à une action concrète, j'ai à l'esprit les voix de ces nombreux Syriens, des réfugiés dans les pays voisins aux personnes vivant dans des abris à Homs. Je suis particulièrement préoccupé, comme nous devrions tous l'être, par l'ampleur effroyable des souffrances de la Syrie et par l'avenir incertain de millions de personnes. Je pense que la plupart des gens jugent un processus politique à l'aune de sa capacité à apporter des améliorations sur le terrain et à prendre en considération les besoins et priorités de tous les hommes et femmes syriens.

Je suis fermement convaincu de l'importance de la participation d'un large éventail d'interlocuteurs syriens. J'ai l'intention de poursuivre mon engagement et mon dialogue avec les réfugiés syriens, la société civile, les organisations de femmes et les autres acteurs syriens, notamment par l'intermédiaire du Bureau d'aide à la société civile. Le Comité consultatif des femmes syriennes continue de nous rappeler les préoccupations

particulières en matière de sécurité, d'économie et de droits de la personne des femmes syriennes, qui apportent des expériences et des points de vue divers et font entendre leur voix.

Il est clair qu'un grand d'espoir repose sur la convocation d'une commission constitutionnelle. Cela pourrait être le premier signe d'un réel progrès. Si elle est abordée dans le bon esprit, la convocation de cette commission pourrait contribuer à débloquer un processus politique plus large qui conduirait à la tenue d'élections supervisées par l'ONU dans un environnement sûr, calme et neutre. Je continuerai à travailler en vue d'un accord final sur la composition et le mandat d'une commission constitutionnelle crédible, équilibrée, sans exclusive et viable. De nombreux différences antérieures ont effectivement été réduites.

Bien que rien ne puisse être convenu tant que tout n'est pas convenu, nous avons une bonne compréhension s'agissant d'une coprésidence équilibrée, d'une formule de prise de décisions, d'une acceptation partagée du rôle de facilitation de l'ONU et d'un engagement politique pour assurer la sûreté et la sécurité de tous ceux qui seront impliqués. Tant le Gouvernement syrien que l'opposition ont été constructifs sur ces points, et je leur en suis reconnaissant. Je pense que les termes définitifs du mandat peuvent être convenus avec un minimum de bonne volonté.

Il est à présent convenu que six noms spécifiques figurant sur la liste antérieure dite de la société civile doivent être supprimés. Les travaux se poursuivent pour identifier un ensemble de noms qui, considérés dans leur ensemble, bénéficieront du soutien de toutes les parties concernées afin d'améliorer la qualité et la crédibilité de la liste. Des efforts sont déployés pour atteindre l'objectif d'au moins 30 % de femmes.

Voilà tous les éléments du processus sur lesquels je pense qu'il est maintenant possible de progresser. J'ai déployé beaucoup d'efforts pour obtenir l'adhésion de tous, et si tout le monde est prêt à faire un petit compromis, le processus pourra aller de l'avant.

Pour ma cinquième priorité, j'ai parlé de la nécessité d'améliorer le dialogue international sur la Syrie. Oui, un règlement politique crédible et durable doit être dirigé et pris en main par les Syriens. Pourtant, le processus et ses résultats doivent bénéficier du soutien et de la légitimité de la communauté internationale. Le conflit est fortement internationalisé et l'intervention extérieure est l'une de ses dures réalités. La souveraineté,

l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées et rétablies, mais ce n'est pas en le disant qu'il en sera ainsi.

Dans ce contexte, je voudrais souligner une fois encore que la position de l'ONU concernant le plateau du Golan syrien occupé continuera d'être déterminée par le Conseil de sécurité et les résolutions de l'Assemblée générale sur la question. Je m'acquitterai de mon mandat en respectant pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015).

Une intervention extérieure constitue une menace réelle pour la paix et la sécurité internationales. Cinq armées nationales opèrent dans l'espace terrestre et aérien de la Syrie, qui sont en tension, voire en conflit, entraînant des risques d'escalade. Ces risques doivent être maîtrisés et, au final, éliminés.

Différentes formes de coopération internationale en vue de régler le conflit syrien existent à l'heure actuelle. J'ai eu des conversations utiles avec les garants d'Astana à Nour-Soultan les 25 et 26 avril. Je tiendrai des consultations officielles avec eux à Genève en mai. Je consulterai les membres du groupe restreint à Genève vendredi.

Je reste convaincu que les principaux acteurs internationaux s'entendent sur beaucoup plus de points qu'il n'y paraît. Je pense qu'ils comprennent tous la nécessité d'une coopération internationale sur la Syrie. Je continuerai d'user de mes bons offices pour aider les principaux acteurs influents à participer à un dialogue actif afin d'apporter un appui commun à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, et facilité par l'ONU.

Alors que nous nous rapprochons d'un accord sur la commission constitutionnelle, j'aimerais profiter de l'occasion pour faciliter un processus de coopération internationale revitalisé et à large assise. Pour mener à bien mon mandat, il faut trouver un forum commun qui soutienne le processus de Genève. Je crois que nous faisons des progrès dans ce sens. J'espère que lors de mon prochain exposé au Conseil, je pourrai faire état de résultats tangibles sur le long chemin qui mène à un règlement politique du conflit en Syrie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Dans un premier temps, face à l'urgence des conditions humanitaires dans le camp de Roukban, les États-Unis sont contraints de réitérer dans les termes les plus fermes leur appel au régime d'Assad et à la Fédération de Russie pour qu'ils autorisent les livraisons de l'aide des Nations Unies depuis Damas et lèvent immédiatement leurs restrictions sur les routes commerciales vers le camp. Le dernier convoi commun de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien a atteint le camp en février. Les gens meurent de faim. Nous comptons sur l'aide de l'Envoyé spécial Pedersen pour obtenir les approbations de Damas et de Moscou dès que possible. Un troisième convoi vers Roukban pourrait représenter un geste de bonne volonté et de sérieux de la part de Damas et de ses alliés à l'égard des efforts des Nations Unies pour relancer le processus politique.

Malheureusement, et malgré tous les efforts diplomatiques de l'Envoyé spécial, le processus politique reste bloqué par la Fédération de Russie et ses partisans, comme en témoigne la dernière série de réunions du processus d'Astana tenues à Nour-Soultan les 25 et 26 avril. Une fois de plus, le «processus d'Astana» n'a pas permis de prendre des mesures tangibles pour obtenir des engagements sérieux en vue de faire avancer le processus politique, la libération des détenus civils, l'approbation d'un convoi humanitaire pour livrer de la nourriture et des médicaments à des milliers de personnes affamées à Roukban ou un cessez-le-feu national.

La Fédération de Russie et le régime d'Assad n'ont cessé de chercher à bloquer les efforts de l'ONU pour lancer un processus politique crédible. Le régime d'Assad semble déterminé à mettre fin au conflit en faisant la guerre au peuple syrien, plutôt qu'en mettant en œuvre une réforme politique fondée sur des principes. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale sont unis, et doivent le rester, dans notre reconnaissance du processus politique mené sous l'égide de l'ONU à Genève en tant que seule instance légitime pour parvenir à une solution politique durable, inclusive et crédible au conflit. C'est pourquoi les États-Unis et nos partenaires du groupe restreint sur la Syrie – l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Égypte, la France, la Jordanie et le Royaume-Uni – se réuniront à Genève le 3 mai pour des consultations avec l'Envoyé spécial sur la voie à suivre pour appliquer la résolution 2254 (2015).

Les États-Unis continuent également d'appuyer l'accent mis par l'Envoyé spécial Pedersen sur la

réforme constitutionnelle. Nous félicitons ce dernier et l'opposition syrienne des efforts qu'ils déploient pour faire en sorte que toute commission créée pour rédiger une nouvelle constitution soit équilibrée et crédible. La position des États-Unis sur la commission constitutionnelle est claire. Premièrement, si elle était constituée, la commission ne représenterait qu'un premier pas symbolique vers la réalisation de la solution politique envisagée dans la résolution 2254 (2015) et pourrait potentiellement servir de mesure de confiance permettant aux parties de réaliser des progrès par rapport à d'autres objectifs.

Aussi proches que puissent être les parties d'un accord sur une commission constitutionnelle, les États-Unis s'attendent à ce que l'ONU poursuive ses efforts diplomatiques sur les autres voies établies pour les détenus et les personnes disparues, la lutte contre le terrorisme, les élections et la création d'un environnement sûr, calme et neutre. Les États-Unis insistent pour que l'opposition syrienne et l'ONU parviennent à un accord sur la composition et les éléments de procédure de la commission constitutionnelle avant qu'elle ne soit officiellement créée, seul moyen de garantir sa crédibilité et sa légitimité.

La transition politique décrite dans la résolution 2254 (2015) ne pourra devenir réalité tant que la violence demeure une menace constante dans le nord de la Syrie. Les États-Unis appellent une nouvelle fois la Russie et le régime d'Assad à mettre fin à leur récente escalade militaire dans la province d'Idlib et à respecter le cessez-le-feu russo-turc de septembre 2018.

Bien que la Russie prétende cibler des terroristes, depuis février, ces opérations ont tué plus de 200 civils et pris pour cible des personnels de secours de première ligne alors qu'ils tentaient de sauver des vies sur le terrain. Plus de 120 000 personnes ont fui leur foyer et se sont rapprochées de la frontière turque pour chercher refuge. Cela doit cesser.

Dans le nord-est de la Syrie, les États-Unis travaillent d'arrache-pied pour garantir la sécurité de notre allié de l'OTAN, la Turquie, tout en assurant la défaite durable de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Il est essentiel que les conditions de sécurité restent stables afin de consolider les gains durement acquis et de veiller à ce que l'EIIL ne soit pas en mesure de reprendre l'ascendant ou le contrôle de territoires.

Enfin, la libération des détenus civils et des personnes disparues est un élément essentiel pour

parvenir à une solution politique en vertu de la résolution 2254 (2015). Toutefois, les échanges symboliques de prisonniers entre le régime d'Assad et les groupes d'opposition syriens, facilités par les prétendus garants d'Astana, ne constituent pas des mesures crédibles ou significatives vers le renforcement de la confiance nécessaire à la réalisation d'une solution politique. Des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants innocents restent emprisonnés sans raison et le régime continue d'arrêter, de torturer et d'exécuter arbitrairement des détenus. Les États-Unis estiment que l'Organisation des Nations Unies est le seul arbitre approprié pour faire progresser la libération des détenus et des personnes disparues des prisons du régime d'Assad.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen pour son exposé. Nous partageons un grand nombre de ses observations.

La Russie prend des mesures actives pour faire avancer le processus politique et rétablir la confiance entre les parties syriennes en conflit. Des travaux intensifs sont en cours avec l'Iran et la Turquie dans le cadre du processus d'Astana, en coopération avec l'Envoyé spécial et en coordination avec le Gouvernement de la République arabe syrienne et l'opposition. Les 25 et 26 avril, nous avons organisé la douzième réunion internationale de haut niveau sur la Syrie à Nour-Soultan, qui a abouti à l'adoption d'une déclaration conjointe des pays garants. À ce propos, je tiens à rappeler au représentant des États-Unis que nous ne sommes pas les « prétendus » pays garants mais simplement les pays garants.

Aujourd'hui, nous avons fait distribuer la déclaration conjointe en tant que document officiel du Conseil de sécurité. La troïka d'Astana a réaffirmé son attachement indéfectible à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, ainsi qu'aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Dans ce contexte, il a été noté que, conformément à la résolution 497 (1981) du Conseil, le Golan reste un territoire syrien sous occupation israélienne. Une attention particulière a été accordée à la situation dans la zone de désescalade d'Edleb, où des tensions persistent. Les militants du groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham intensifient leurs attaques contre les positions des forces armées syriennes, tout en essayant de se réorganiser dans une prétendue opposition modérée et de réunir les différents

groupes armés opérant dans la province d'Edleb au sein d'une seule armée sous leur commandement. La lutte contre les organisations que le Conseil de sécurité considère comme terroristes doit se poursuivre. Les garants sont déterminés à mettre pleinement en œuvre les accords sur la stabilisation d'Edleb.

Au cours du dernier échange de vues à Nour-Soultan sur le nord-est de la Syrie, il a été reconnu que la stabilité et la sécurité dans cette région ne peuvent être assurées que sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays et en rejetant les plans séparatistes qui compromettent la sécurité nationale du pays et de ses voisins.

Des consultations de fond ont eu lieu tant au niveau trilatéral qu'avec la participation de l'Envoyé spécial Pedersen sur l'accélération du lancement de la commission constitutionnelle, ce qui permettra d'entamer un processus viable de règlement de la crise syrienne. À l'instar de l'Envoyé spécial, nous avons bon espoir que les travaux préparatoires dans ce domaine pourront être achevés dans les meilleurs délais.

Nous avons organisé la huitième réunion du Groupe de travail sur la libération des personnes détenues ou enlevées et la restitution des corps, ainsi que l'identification des personnes disparues. Nous nous félicitons du succès des efforts déployés en novembre 2018 et en février et avril 2019 pour libérer un total de 82 personnes qui étaient détenues de force, ce qui représente une contribution inestimable à l'instauration de la confiance entre les parties syriennes.

De même, nous restons optimistes quant à l'évolution future de la situation en Syrie. Nous constatons tous qu'à mesure que la situation se normalise, les principaux foyers terroristes sont éliminés et le pays retrouve une vie pacifique, les questions liées à la reconstruction après le conflit et à la fourniture de l'aide humanitaire passant au premier plan. L'aide humanitaire doit être étendue à tous les Syriens, dans tout le pays, sans conditions préalables. Nous sommes heureux que la délégation des États-Unis s'intéresse enfin au sort des résidents du camp de Roukban, comme nous l'appelons depuis longtemps à le faire. Nous l'exhortons à les inclure dans les efforts globaux de réinstallation, que les États-Unis, malheureusement, empêchent depuis longtemps.

Encore une fois, nous exhortons chacun à reconnaître le tort qui a été causé par les sanctions unilatérales qu'un certain nombre de pays occidentaux ont imposées et qui ne font qu'aggraver la situation

humanitaire en Syrie. Les citoyens ordinaires souffrent. Dans une large mesure, c'est à cause de ces restrictions que nous assistons ces derniers jours à une crise de l'énergie et du carburant de grande ampleur en Syrie.

La Syrie est un des États clefs du Moyen-Orient et fait partie intégrante du monde arabe. Elle ne doit pas être artificiellement arrachée au contexte régional au profit d'objectifs à court terme, politisés et opportunistes. C'est pourquoi nous souhaitons le retour rapide de Damas au sein de la famille arabe, ce qui contribuera à rétablir l'harmonie entre les pays arabes et à améliorer la situation générale au Moyen-Orient. Je crois que nos partenaires du processus d'Astana seront d'accord avec moi pour dire que nous sommes ouverts à une interaction honnête, sans arrière-pensées. Il convient de signaler qu'à la réunion de Nour-Soultan, la troïka a décidé d'inviter l'Iraq et le Liban, voisins de la Syrie, à se joindre au processus d'Astana en tant qu'observateurs. Nous demandons à tous ceux qui souhaitent réellement le rétablissement de la paix en Syrie à participer de manière constructive à nos efforts. Ensemble, nous pouvons mettre fin à la guerre et nous concentrer sur le processus politique et la réconciliation nationale.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous tenons à remercier l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, de son exposé instructif et de ses efforts inlassables qu'il a déployés depuis qu'il a pris ses fonctions. L'État du Koweït réitère son plein appui à ses efforts visant à relancer le processus politique syrien pour parvenir à un règlement politique équitable dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et conformément à la résolution 2254 (2015). Cette résolution énonçait des mesures concrètes pour une période de transition politique comprenant plusieurs phases, telles que l'élaboration d'une nouvelle constitution et la tenue d'élections libres et régulières permettant la participation de toutes les composantes de la société syrienne, y compris ceux qui vivent à l'étranger, conformément à la nouvelle constitution et sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Alors que la crise syrienne est entrée le mois dernier dans sa neuvième année, nous appuyons les quatre recommandations du Secrétaire général. La première demande instamment à toutes les parties de préserver le cessez-le-feu russo-turc dans la province d'Idlib. La deuxième exige que toutes les opérations militaires respectent le droit international humanitaire et les droits de l'homme. La troisième insiste sur l'importance d'un accès durable à l'aide humanitaire.

La quatrième vise à renforcer l'appui de la communauté internationale en vue d'une solution politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, et d'aider l'Envoyé spécial Geir Pedersen à mettre en œuvre la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

En février, l'Envoyé spécial a indiqué dans son exposé (voir S/PV.8475) les cinq objectifs qu'il veut privilégier, et nous pensons que leur réalisation permettrait de faire avancer le processus politique syrien. Toutes les parties doivent s'employer à aider l'Envoyé spécial à mettre pleinement en œuvre son mandat.

Nous avons pris note de la douzième réunion des garants d'Astana à Nour-Soultan, ainsi que de la réunion du groupe restreint avec l'Envoyé spécial à Genève. Nous soulignons à cet égard qu'il importe de progresser dans la mise en place de la commission constitutionnelle. Nous insistons sur le fait qu'elle doit être équilibrée et crédible, et comprendre des représentants de toutes les composantes de la société syrienne. Nous soulignons également l'importance de s'employer à faire davantage de progrès pour obtenir la libération des détenus syriens et déterminer le sort des personnes disparues, en particulier compte tenu de l'aspect humanitaire de ce travail. Nous réaffirmons que les retours des réfugiés syriens doivent être librement consentis et s'effectuer dans la sécurité et la dignité. Des mesures telles que la détention arbitraire et l'expropriation entraveraient les efforts en vue de permettre leur retour, et, à cet égard, nous rejetons tout changement démographique en Syrie.

S'agissant de la question de la responsabilité, nous soulignons qu'il importe de veiller à ce que ceux qui violent le droit international humanitaire et les droits de l'homme en Syrie aient à répondre de leurs actes. Nous réaffirmons notre appui au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. Nous soulignons qu'il ne sera pas possible d'instaurer une paix durable et globale en Syrie sans justice et sans faire en sorte que les crimes commis ne restent pas impunis.

Pour terminer, nous réitérons qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise syrienne. La seule solution est une solution politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, et ce, grâce à un règlement politique conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de

2012 (S/2012/522, annexe), de façon à préserver l'unité, l'indépendance et la souveraineté de la Syrie.

M. Trullols Yabra (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui à l'issue des consultations approfondies qu'il a menées dans le cadre de ses efforts visant à trouver une solution politique inclusive et durable au conflit en Syrie. Nous réitérons notre appui à son approche pratique et directe, ainsi qu'aux cinq piliers qui sous-tendent les efforts qu'il déploie en matière de médiation diplomatique et pour renforcer la crédibilité de ce processus.

Même si le processus ne semble pas avancer, nous pensons que tant la communauté internationale que la population syrienne suivent de près la situation, peut-être avec une certaine appréhension, pour voir si le processus politique en cours aboutira à des résultats ou non. Face à cette situation, sans oublier le calme tendu dans lequel vit actuellement la population du nord de la Syrie, sous la menace d'une nouvelle catastrophe humanitaire, nous estimons qu'il est impératif de redoubler d'efforts pour prévenir une escalade militaire qui aurait surtout des incidences néfastes sur la vie de millions de civils, compromettrait la crédibilité du processus politique et mettrait en cause la capacité de l'ONU de prévenir de nouvelles souffrances et de trouver une solution politique crédible et durable.

Le processus politique et la situation à Edleb ne s'excluent pas mutuellement. Au contraire, nous estimons que le succès à cet égard dépend de la capacité de la communauté internationale – et du Conseil en particulier – de prévenir une tragédie de grande ampleur. Dans ce contexte, nous déplorons les récentes attaques dans la zone démilitarisée d'Edleb, qui ont coûté la vie à des centaines de civils, y compris des enfants, et nous appelons instamment les parties concernées à maintenir leur engagement en faveur d'un cessez-le-feu et à garantir la pleine application de l'accord conclu par la Fédération de Russie et la Turquie. Nous espérons que toutes les mesures nécessaires seront prises pour prévenir les violations de cet accord et du droit international humanitaire.

Nous prenons note du cycle de pourparlers conclu la semaine dernière à Nour-Soultan, au cours desquels les garants du processus d'Astana ont exprimé leur engagement à faire avancer un processus politique pris en main par les Syriens et facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous saluons

les progrès – quoiqu'insuffisants – accomplis en vue de la mise en place de la commission constitutionnelle et de l'élaboration de son mandat, et nous espérons que les prochaines consultations, qui se tiendront bientôt à Genève sous l'égide de l'ONU, donneront lieu à des résultats satisfaisants et des progrès tangibles. Cela permettrait d'imprimer un nouvel élan à la revitalisation du processus politique en vue du règlement définitif du conflit syrien. Nous exhortons les parties à faire preuve de la plus grande souplesse possible et d'un esprit constructif dans le cadre de ces consultations. Nous les prions de ne pas perdre de vue la nécessité d'atténuer les souffrances d'un peuple frappé par des années de conflit et de s'engager sur la voie d'un nouvel avenir. La République dominicaine estime que le succès de ces consultations dépend de la mise en place d'une commission constitutionnelle inclusive, avec une participation véritable et importante des femmes en tant qu'agents de paix, de progrès et de bien-être pour tous.

Pour terminer, nous réaffirmons notre attachement à la résolution 2254 (2015) et nous appelons à sa pleine mise en œuvre. Dans ce contexte, nous préconisons le renforcement du rôle de l'ONU en matière de facilitation, de médiation et de rapprochement entre le Gouvernement syrien et l'opposition, en vue de mobiliser la volonté politique nécessaire à la création de la commission constitutionnelle et à la définition de son mandat. Nous espérons que cette commission pourra se réunir dans un proche avenir, ce qui représentera une étape décisive dans un processus politique revitalisé, crédible et inclusif.

En ce qui concerne la libération des détenus, nous appelons de nos vœux de nouveaux progrès dignes de ce nom, car il s'agit d'un facteur indispensable pour renforcer la confiance et la crédibilité du processus politique dans son ensemble.

Nous voudrions assurer l'Ambassadeur Pedersen de notre ferme appui à ses efforts. Par ailleurs, en faisant fond sur les progrès accomplis, les enseignements tirés de l'expérience et l'engagement commun à mettre fin à ce conflit, nous exhortons les parties à s'engager résolument en faveur de résultats concrets qui donneront un nouveau visage au conflit syrien, celui d'une transition vers un avenir d'espoir et de justice.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. Je serai brève, mais je ne veux pas que cela soit interprété comme un manque d'intérêt. Tout simplement, je pense que bon nombre d'orateurs qui m'ont précédée

se sont exprimés avec beaucoup d'éloquence. Par exemple, notre collègue américain a parlé du processus politique. Par conséquent, je voudrais évoquer tout d'abord quelques points concernant la situation en matière de sécurité.

Nous sommes préoccupés par ce qu'a dit l'Envoyé spécial au sujet de la recrudescence alarmante de la violence. Ce matin, nous avons reçu des informations selon lesquelles les autorités syriennes ont utilisé un grand nombre de barils explosifs dans le cadre d'attaques menées dans le nord de Hama. Je pense que c'est la première fois que de telles armes sont utilisées depuis plus de sept mois. L'emploi de telles armes frappant sans discrimination est inacceptable. Toutefois, ce qui est particulièrement inquiétant, c'est que cela semble indiquer que le régime syrien ne prend pas au sérieux la nécessité de protéger le peuple syrien. Il serait donc bon que l'Envoyé spécial nous dise s'il pense que cela remet en question l'engagement en faveur du règlement politique.

Nous avons également pris connaissance de lettres que les Syriens ont adressées récemment au Conseil de sécurité, faisant état d'activités menées par des groupes terroristes armés avec l'appui de « services de renseignement étrangers ». Cela concerne des attaques à l'arme chimique, ainsi que d'autres allégations selon lesquelles les Casques blancs sont impliqués. Je me suis déjà exprimée très catégoriquement à ce sujet dans cette salle – et je regrette de devoir le faire à nouveau –, mais les Casques blancs sont une organisation humanitaire. Il s'agit d'une organisation purement humanitaire. Ce sont des personnes très courageuses. Ce sont des Syriens. Et jusqu'à présent, ils ont sauvé 115 000 vies. Par conséquent, nous attendons des autorités syriennes qu'elles respectent leurs obligations internationales en matière d'armes chimiques et s'abstiennent de les utiliser.

Je voudrais dire quelques mots au sujet d'Edleb. Comme d'autres délégations, nous sommes vivement préoccupés par les informations fréquentes faisant état de bombardements par le régime dans la zone démilitarisée, et nous croyons savoir que plus de 120 000 personnes ont été déplacées depuis février. Nous attendons de la Russie et de l'Iran, qui sont, avec la Turquie, les garants du processus d'Astana, qu'ils veillent à ce que l'accord de cessez-le-feu conclu à Sotchi soit pleinement respecté et que les actions en cours cessent immédiatement. Soyons clairs : non seulement nous voulons que le cessez-le-feu soit respecté, mais nous voulons aussi que les États

Membres qui ont de l'influence usent de cette influence pour faire en sorte que le cessez-le-feu soit respecté.

S'agissant du processus politique, je pense que l'Envoyé spécial a fait des efforts très louables, et je l'en remercie. Nous continuerons de l'appuyer alors qu'il poursuit ses efforts, et je pense qu'il a eu raison en évoquant l'importance de travailler sur l'ensemble des questions abordées dans la résolution 2254 (2015). Je tiens à rappeler que la résolution 2254 (2015) a été adoptée en décembre 2015, il y a 40 mois. Il y a 40 mois, cette résolution avait fixé un délai de six mois. C'est-à-dire qu'il y a 34 mois, un calendrier et un processus de rédaction d'une nouvelle Constitution auraient dû être en place. Nous ne pouvons vraiment pas permettre aux autorités syriennes de faire traîner ce processus indéfiniment. C'est pourquoi nous appuyons sans hésitation et sans réserve la détermination de l'Envoyé spécial à faire en sorte que la question soit réglée dans les prochains mois. Le paragraphe 4 de ladite résolution appelle à mettre en place une gouvernance crédible, inclusive et non sectaire. Si l'Envoyé spécial me le permet, puis-je lui demander comment il évalue les progrès réalisés par les autorités syriennes s'agissant de donner suite à la demande formulée par le Conseil dans la résolution?

Ce qui a été accompli sur le volet de la commission constitutionnelle est un bon pas en avant. Tout ce qui permet de réunir les acteurs internationaux à Genève doit être salué. Je peux promettre à l'Envoyé spécial qu'il a notre appui pragmatique à cet égard. Mais, là encore, nous demandons à ceux qui sont à même d'exercer une influence sur le régime syrien de l'encourager à participer de manière sérieuse et constructive au processus politique, notamment en créant des conditions favorables à l'accès humanitaire.

Je voudrais anticiper et penser au moment où les autorités syriennes actuelles voudront être réintégrées dans la communauté internationale. Sans cette réintégration, la Syrie ne sera jamais stable ni pleinement prospère – raison de plus pour mettre en place un processus politique crédible. Mais je tiens à rappeler au Conseil que le Royaume-Uni a été clair, et qu'il l'est toujours : nous n'envisagerons pas de fournir une aide à la reconstruction en l'absence de ce règlement politique crédible.

M. Delattre (France) : Puisque je crois que c'est la dernière séance publique que nous avons ensemble, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter chaleureusement, vous-même et l'ensemble de votre

équipe, pour le remarquable travail de la présidence allemande tout au long de ce mois d'avril et, si je puis me permettre aussi, pour la coopération particulièrement étroite - et à vrai dire sans précédent - qui a uni nos deux pays durant ces présidences conjointes de la France et de l'Allemagne durant les mois de mars et d'avril.

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Geir Pedersen, pour son exposé éclairant sur les actions qu'il a entreprises afin de mettre en œuvre les cinq priorités qu'il a présentées devant le Conseil il y a deux mois (voir S/PV.8475). Je souhaite lui renouveler le plein soutien de la France dans l'exercice de sa mission, dont nous savons tous l'extrême complexité. Je me concentrerai aujourd'hui sur deux points : la situation sur le terrain et le processus politique.

À tous ceux qui prétendent que la guerre en Syrie est finie, j'aimerais rappeler ici la sinistre réalité de la situation dans ce pays. La menace terroriste est toujours présente, qu'elle émane de Daech ou de Hayat Tahrir al-Cham. La situation humanitaire est catastrophique. La situation reste très volatile sur les lignes de front. Dans ce contexte, l'urgence, à nos yeux, est d'obtenir un vrai cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire syrien. Un cessez-le-feu est essentiel en effet pour nous permettre de sauver des vies et de concentrer nos efforts sur les deux priorités inséparables qui nous rassemblent : la lutte contre le terrorisme et la recherche active d'une solution politique.

Or je voudrais souligner notamment la gravité de la situation dans le nord-ouest. L'intensification des frappes du régime ces derniers jours est extrêmement préoccupante. La présence de milliers de combattants terroristes dans la zone et le risque d'une catastrophe humanitaire sont une source de profonde inquiétude pour tous. Dans ce contexte particulièrement difficile, la France appelle notamment la Russie à tenir ses engagements concernant le maintien du cessez-le-feu à Edleb et à faire pression sur le régime pour qu'il cesse ses frappes.

De même, nous avons tous conscience des efforts considérables qui restent à accomplir dans le nord-est en vue d'assurer la défaite complète et définitive de Daech. À ce titre, nous saluons le maintien de la présence des États-Unis. Toute offensive militaire contre la zone doit absolument être évitée.

Dans tout le pays, et plus particulièrement dans les zones sous le contrôle du régime, les informations qui nous reviennent sont particulièrement inquiétantes.

Le régime syrien poursuit sa politique de répression. Nous condamnons les obstacles imposés par le régime pour empêcher un accès humanitaire sûr, continu et sans entrave, et en particulier son refus d'autoriser la livraison d'un troisième convoi à Roukban. La France appelle la Russie à user de son influence pour que ce convoi puisse être autorisé au plus vite; ce serait un geste symbolique important avant le ramadan.

Nous souhaitons par ailleurs rappeler que le retour des réfugiés suppose, de la part du régime syrien, la prise d'engagements fermes, concrets et vérifiables concernant la sécurité des personnes et la restitution des biens et des propriétés foncières. Les informations qui nous parviennent en la matière sont consternantes. Les restrictions d'accès aux populations revenues chez elles, imposées par le régime aux Nations Unies, sont proprement injustifiables. Elles sont la preuve que le régime veut se laisser les mains libres pour mener sans entrave sa stratégie de répression et qu'en réalité il est hostile au retour des réfugiés chez eux. Les Nations Unies doivent pouvoir assurer un suivi objectif de ce sujet essentiel. La France met en garde la communauté internationale contre l'instrumentalisation de la question des réfugiés par le régime et ses soutiens, qui cherchent, contre toute évidence, à renverser la charge de la preuve.

Concernant maintenant le processus politique, je voudrais souligner l'urgence d'aller de l'avant, face aux facteurs d'immobilisme et aux manœuvres dilatoires. Au nom de la France, je souhaite saluer les efforts de l'Envoyé spécial dans la recherche d'un accord sur un « paquet constitutionnel », à travers des contacts nombreux avec les acteurs syriens et internationaux. Nous apporterons notre soutien à tout accord sur le comité constitutionnel qui soit crédible et équilibré, tant dans sa composition que dans les règlements de fonctionnement qu'il prévoit. Il revient à l'Envoyé spécial et à lui seul de nous dire quand il juge que ces deux conditions sont remplies. Un tel accord nous paraît à portée de main.

La solution politique ne saurait pour autant se réduire au seul comité constitutionnel. Dans cet esprit, nous appuyons également les efforts de l'Envoyé spécial en vue de mettre en œuvre tous les éléments de la résolution 2254 (2015). Un processus politique crédible passe notamment par trois éléments complémentaires : un cessez-le-feu national, dont je viens de parler; des mesures de confiance en vue de créer un environnement neutre et sûr; et la tenue d'élections libres et transparentes. Il est crucial que l'Envoyé spécial soit à l'initiative, comme il l'est, sur l'ensemble de ces éléments.

Je voudrais insister en particulier sur l'urgence de mettre en œuvre des mesures de confiance, y compris unilatérales. Ces mesures, nous les connaissons : il s'agit notamment d'obtenir des avancées sur la question des prisonniers et des personnes disparues, la conscription forcée et la réforme des lois de propriété. La troisième libération de prisonniers sous l'égide du groupe d'Astana souligne une fois encore la nécessité de dépasser la stricte réciprocité imposée par le régime et de passer à une autre échelle, sous l'égide des Nations Unies. Nous saluons la priorité accordée par l'Envoyé spécial à cette question.

Il est de notre responsabilité collective de continuer à exercer des pressions sur le régime syrien afin de le pousser à s'engager réellement dans un processus politique crédible. Cela relève en premier lieu de la responsabilité des parrains de Damas. Pour sa part, la France, avec l'Union européenne, continuera à imposer des sanctions au régime et à refuser de financer la reconstruction du pays et de normaliser les relations avec Damas tant qu'il n'y aura pas d'avancée crédible et irréversible sur la voie d'une solution politique qui, seule, permettra de mettre fin à la tragédie syrienne.

Avec l'anthropologue Laëtitia Atlani-Duault, j'ai exprimé ici même la crainte que la tragédie syrienne devienne le tombeau des Nations Unies et de ce qu'elles représentent (S/PV.8434). Je continue à le penser. Après toutes ces années d'échec du Conseil de sécurité en Syrie, ce serait une nouvelle et lourde faute morale et politique de tourner la page aujourd'hui et de regarder ailleurs, par lassitude ou par lâcheté. D'abord, parce que ce serait une grave erreur de jugement de considérer que la tragédie syrienne est derrière nous; ensuite, parce que notre conviction est qu'il existe aujourd'hui, pour la première fois peut-être depuis huit ans, une étroite mais réelle fenêtre d'opportunité pour mettre un terme au conflit, qu'il ne faut pas laisser se refermer. C'est dire la responsabilité qui est la nôtre, comme membres du Conseil de sécurité, pour débrancher nos pilotages automatiques, construire sur nos convergences et arracher enfin la paix en Syrie.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance publique tenue sous votre présidence, Monsieur le Président, nous voudrions saisir cette occasion pour vous remercier et vous féliciter tout particulièrement du brio avec lequel vous avez présidé nos travaux au mois d'avril. Nous vous remercions également de l'organisation de la présente séance, ainsi que M. Pedersen de son exposé important

et des efforts remarquables qu'il déploie pour trouver une issue politique à la crise en Syrie.

Nous voudrions commencer par saluer les avancées décrites par l'Envoyé spécial en ce qui concerne la formation possible d'ici peu d'une commission constitutionnelle que le peuple syrien et la communauté internationale pourront reconnaître comme légitime, équilibrée et conforme aux dispositions de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Nous notons qu'il est urgent de réaliser des progrès tangibles sur cette question, car de nouveaux retards auraient une incidence très négative sur ce processus en termes de crédibilité et de légitimité, et ce, d'autant plus que 15 mois se sont écoulés depuis la réunion de Sotchi.

Nous soulignons qu'il importe que la commission soit représentative et qu'elle inclue tous les secteurs de la société syrienne, en particulier les femmes syriennes, mais aussi qu'elle dispose de mécanismes transparents et démocratiques pour son fonctionnement et sa prise de décisions. Nous réaffirmons notre plein appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général dans les efforts qu'il déploie pour avancer en ce sens. À cette fin, nous estimons qu'il est essentiel que les parties continuent d'œuvrer à l'élaboration de mesures qui favorisent un meilleur climat d'entente. L'une de ces mesures concerne la libération des détenus, l'identification des personnes disparues et le retour des dépouilles, comme l'a indiqué M. Pedersen.

La gravité de la situation à laquelle sont confrontés des millions de réfugiés et de personnes déplacées constitue un autre défi de taille, ce qui suppose non seulement de disposer de ressources financières, mais aussi et surtout de volonté politique afin de leur assurer un retour en toute sécurité et dans la dignité selon des paramètres internationalement acceptés.

Je terminerai en soulignant qu'il importe que le Conseil demeure vigilant à l'égard de l'évolution de la situation sur le terrain afin d'assurer le maintien du cessez-le-feu à Edleb, qui a été négocié en septembre 2018 et récemment réaffirmé par la Fédération de Russie et la Turquie. Les chances de succès de tout effort visant à instaurer une paix pérenne en Syrie, comme par exemple la commission constitutionnelle que j'évoquais tout à l'heure, dépendent dans une large mesure de la capacité d'éviter qu'Edleb ne devienne le théâtre d'une recrudescence de la violence et d'une nouvelle tragédie humanitaire.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Gerd Pedersen pour son exposé ainsi que pour son engagement.

La situation sur le terrain en Syrie reste inquiétante, et nous sommes particulièrement préoccupés par l'escalade de la violence à Edleb. Nous appelons toutes les parties, et particulièrement les garants d'Astana, à renforcer leur engagement envers l'accord signé en septembre. Une offensive militaire provoquerait une crise humanitaire avec des effets désastreux, non seulement pour les 3 millions d'habitants à Edleb, mais également pour l'ensemble de la région. Nous appelons à l'application du cessez-le-feu sur tout le territoire syrien.

À ce jour, après huit ans de conflit, des millions de personnes sont toujours dans le besoin humanitaire, des millions de personnes sont toujours déplacées. Les citoyens syriens doivent rester au centre de nos préoccupations. Dans le contexte actuel, il est difficile de qualifier les évolutions comme étant positives, mais il est de notre devoir de garder l'espoir, comme c'est le devoir du Conseil de travailler ensemble vers une solution politique. Nous encourageons l'Envoyé spécial dans la mise en œuvre de ses cinq objectifs.

Nous soutenons l'Envoyé spécial dans la poursuite de ses actions concrètes en faveur des détenus, des personnes enlevées et disparues. Nous notons l'échange récent de 18 prisonniers, mais il nous reste un long chemin à parcourir. Énormément de progrès restent à faire dans ce dossier, en conformité avec le droit international humanitaire. Des milliers et des milliers de Syriens attendent un signe de vie de leurs proches. Nous appelons tous les États Membres à utiliser leur influence sur les parties au conflit afin de promouvoir la libération des personnes détenues arbitrairement. À l'Envoyé spécial, je voudrais demander quelles perspectives il voit afin de pouvoir dépasser ce rapport de un pour un qui a été maintenu jusqu'à présent afin de pouvoir élargir l'échange des prisonniers.

La Belgique appelle à la convocation, dès que possible, d'une commission constitutionnelle qui constituerait une première étape vers un dialogue plus approfondi et vers de véritables négociations dans la mise en œuvre du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et de la résolution 2254 (2015), sous les auspices de l'ONU.

Mais l'ONU ne pourra donner son sceau de légitimité que si sa constitution répond aux critères nécessaires de crédibilité, d'équilibre et d'inclusivité. De

plus, les procédures et méthodes de travail ne sont pas des détails techniques, mais doivent faire intégralement partie de chaque accord. Les parties devraient travailler avec diligence et de manière constructive en vue d'une solution. Un accord réussi doit faire preuve d'un engagement réel de toutes les parties. Nous soutenons l'Envoyé spécial pour ses échanges réguliers avec les parties au conflit afin d'approfondir le dialogue et susciter la confiance.

Pour terminer, la Syrie et ses citoyens méritent un avenir pacifique et inclusif. Le chemin de la paix durable passe par la réconciliation et la justice. Ce n'est que lorsque les conditions d'un retour sûr, digne, volontaire et bien informé sont remplies que les réfugiés pourront rentrer chez eux. Ce n'est que lorsqu'une transition politique globale, véritable et inclusive sera fermement engagée que la Belgique sera prête à soutenir la reconstruction du pays.

M. Syihab (Indonésie) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé très complet. Ma délégation salue les efforts qu'il déploie pour engager le dialogue avec les parties concernées et faciliter un règlement pacifique de la crise syrienne.

Nous prenons note avec satisfaction de la réunion entre les garants d'Astana et l'Envoyé spécial Pedersen à Nour-Soultan la semaine dernière. L'Indonésie a toujours appuyé tous les efforts visant à faire avancer le processus politique par la négociation et des moyens pacifiques, dans le cadre du processus de Genève et de la résolution 2254 (2015). L'Indonésie espère sincèrement que le dialogue entre toutes les parties prenantes se poursuivra en vue d'aider à parvenir à un règlement crédible et durable du conflit. Ma délégation voudrait souligner deux points pertinents.

Premièrement, en ce qui concerne la commission constitutionnelle, l'Indonésie est d'avis que les dialogues en cours sont vraiment prometteurs. Nous sommes d'avis aussi que l'établissement d'une commission constitutionnelle aiderait à ouvrir la voie à une solution politique durable en Syrie. Toutefois, nous tous ici au Conseil savons parfaitement bien aussi que ce n'est pas une tâche aisée. Divers acteurs sont impliqués, avec des points de vue, des intérêts et des compréhensions différents. La communauté internationale doit faire sa part en garantissant toujours son appui en vue de promouvoir le processus politique en Syrie et essayer de trouver un terrain d'entente entre toutes les parties concernées.

Instaurer la confiance est capital. Il est clair que la méfiance et la suspicion ne nous conduiront nulle part. Ma délégation est favorable à la création d'une commission constitutionnelle inclusive et crédible qui réponde aux aspirations légitimes des Syriens, sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. À cet égard, je voudrais saluer tout particulièrement les efforts inlassables que l'Envoyé spécial déploie pour rallier la confiance de toutes les parties en vue de faire avancer le processus. Le processus de règlement politique dans sa globalité doit être mis en œuvre par les Syriens, et ne peut être imposé de l'extérieur. Le retour de la paix en Syrie ne peut passer que par un règlement politique.

Deuxièmement, pour ce qui est de la prochaine phase, ma délégation est d'avis que la communauté internationale doit investir davantage dans le maintien du cessez-le-feu et dans l'élaboration d'une feuille de route concrète aux fins d'un règlement global du conflit syrien qui soit acceptable pour tous. La situation à Edleb exige de notre part une attention spéciale. Le Conseil doit continuer d'appeler toutes les parties au conflit syrien à respecter les accords de cessez-le-feu et à prévenir d'autres pertes civiles. Il nous faut empêcher une escalade militaire en Syrie qui perturberait tous les progrès faits au niveau politique. En outre, la question du retour volontaire des réfugiés dans la sécurité et la dignité, ainsi que la reconstruction et le redressement de la Syrie après le conflit, doivent faire l'objet de discussions sérieuses si nous voulons instaurer la stabilité et une paix réelle.

Je pense qu'il est juste de dire qu'après tant d'années, il existe désormais un petit espoir de trouver une solution politique globale au conflit. Des compromis sont requis et tout délai n'entraînerait que davantage de souffrances et de pertes en vies humaines.

L'Indonésie est prête à appuyer le mandat de l'Envoyé spécial et à contribuer de façon constructive au processus d'instauration d'une paix durable en Syrie.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé. Je salue aussi sa consultation active et les nombreuses activités de médiation qu'il mène depuis qu'il a pris ses fonctions.

Le conflit syrien est entré dans sa neuvième année et a causé des souffrances sans précédents à tout le pays. La Chine compatit sincèrement à la douleur des Syriens. La communauté internationale doit continuer de

s'efforcer de promouvoir le processus politique en Syrie, de parvenir à la paix le plus rapidement possible, d'aider les Syriens à retourner chez eux, à reconstruire leur patrie, et à recommencer à vivre dans la paix. L'Envoyé spécial est depuis un certain temps en contact étroit avec les différentes parties au sujet de la formation d'une commission constitutionnelle syrienne. Il y a quelques jours, le douzième cycle du dialogue d'Astana s'est tenu avec succès à Astana, appelée maintenant Nour-Soultan. La Russie, la Turquie et l'Iran ont publié une déclaration conjointe exprimant leur intention d'accélérer la mise en place de la commission constitutionnelle. La Chine apprécie et appuie les efforts dynamiques déployés par l'Organisation des Nations Unies et les parties concernées pour promouvoir un règlement politique de la question syrienne.

Pour ce qui est de la prochaine phase, je voudrais insister sur les impératifs suivants. Premièrement, nous devons continuer de mettre à profit le rôle de l'ONU en tant que principale voie de médiation, et faire avancer le processus de règlement politique. L'ONU doit renforcer sa coordination avec le Gouvernement syrien et promouvoir la formation rapide d'une commission constitutionnelle représentative et acceptable pour tous, en trouvant un équilibre entre les préoccupations légitimes du Gouvernement syrien et des autres parties afin de mettre en branle un processus politique durable et efficace. La communauté internationale doit appuyer le travail de médiation de l'Envoyé spécial, aider le processus d'Astana à continuer de jouer son rôle et concourir à la création de synergies entre les nombreuses initiatives diplomatiques. Les membres du Conseil doivent rester unis et parler d'une même voix en vue de créer un climat favorable et des conditions propices à un règlement politique de la question syrienne.

Deuxièmement, la communauté internationale doit agir avec détermination pour lutter contre les forces terroristes en Syrie et créer des conditions sûres pour le processus politique. Le terrorisme menace la sécurité et la stabilité de la Syrie. C'est pourquoi la lutte contre le terrorisme est un aspect important du règlement de la question syrienne. Les régions nord-ouest et nord-est de la Syrie sont toutes les deux confrontées à de graves problèmes liés à la lutte contre le terrorisme, avec des groupes terroristes bien implantés à Edleb et quelques combattants terroristes toujours libres de leurs mouvements. Eu égard aux nouvelles tendances et caractéristiques du cadre de lutte contre le terrorisme dans certaines régions, la communauté internationale doit renforcer la coordination et la coopération,

unifier les normes en matière de lutte contre toutes les organisations terroristes désignées comme telles par le Conseil de sécurité, consolider les acquis de la lutte contre le terrorisme, et améliorer constamment les conditions de sécurité en Syrie.

Troisièmement, les parties syriennes doivent accorder la priorité à l'avenir du pays et aux intérêts fondamentaux des populations, faire des compromis, et continuer à régler leurs différends par le dialogue et la consultation. La communauté internationale doit encourager et aider les parties syriennes à instaurer la confiance mutuelle via des échanges de prisonniers, entre autres mesures, et continuer à promouvoir la réconciliation nationale. Les négociations politiques sont le seul moyen réaliste de résoudre la question syrienne de façon durable. Les Syriens doivent viser à trouver une solution qui soit acceptable pour toutes les parties via un processus politique sans exclusive basé sur le principe du contrôle et de l'appropriation syriens et sur l'esprit de la résolution 2254 (2015).

En fin de compte, l'avenir de la Syrie doit être décidé par les Syriens eux-mêmes. La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être préservées en menant de l'avant le processus de règlement politique. La Chine est disposée à renforcer sa communication et sa coordination avec les parties concernées, y compris avec l'ONU, à faire avancer conjointement le processus politique syrien, à améliorer vigoureusement la situation humanitaire en Syrie, et à aider le Gouvernement syrien à gérer le retour des réfugiés et la reconstruction économique et sociale.

M^{me} Goolab (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre aux autres orateurs pour vous remercier pour la compétence et l'esprit d'équité avec lesquels vous avez présidé le Conseil de sécurité durant le mois d'avril. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, de son exposé d'aujourd'hui et du travail que lui-même et son équipe ont accompli en vue de mettre fin à la crise en Syrie et de trouver une solution politique à long terme et durable au pays.

L'Afrique du Sud salue le dialogue continu entre l'Envoyé spécial Pedersen et le Gouvernement syrien et les groupes de l'opposition en vue d'atteindre son objectif et celui de la communauté internationale, qui est d'établir une gouvernance crédible, inclusive et non sectaire, de lancer un processus d'élaboration d'une

nouvelle constitution, et d'organiser des élections libres et régulières.

Un tel dialogue est essentiel pour garantir que tout accord politique conclu entre les parties bénéficie des positions et des avis de tous et reflète la volonté du peuple syrien.

À cet égard, ma délégation voudrait réaffirmer que la seule réponse durable à la situation reste la mise en œuvre d'une solution politique au moyen d'un processus inclusif qui soit géré et conduit par les Syriens.

Pour ce faire, la commission constitutionnelle doit être mise en place dans les plus brefs délais. Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour arrêter la composition définitive d'une commission crédible et équilibrée et établir son règlement intérieur. À ce propos, l'Afrique du Sud demande également à toutes les parties d'honorer leur engagement de garantir la représentation des femmes au sein de la commission à hauteur de 30 %, car il est bien connu que les femmes offrent une perspective incomparable en matière de paix et de réconciliation, qui ne peut ni ne doit être ignorée.

Ma délégation a pris note de la dernière réunion des garants du processus d'Astana, qui s'est tenue à Nour-Soultan, et de leur attachement au processus politique facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015) qui contient toutes les dispositions nécessaires pour garantir une solution politique viable pour la Syrie. Nous espérons que ces discussions contribueront à la réalisation des objectifs fixés par l'Envoyé spécial pour parvenir à un règlement politique en Syrie.

Il convient de noter que certaines parties ont profité de la situation en Syrie pour promouvoir leurs propres intérêts et revendiquer la souveraineté sur des territoires illégalement occupés. Cela est inadmissible, et l'ONU, et plus particulièrement le Conseil de sécurité, doit assumer ses responsabilités et condamner ces actes.

En conclusion, je voudrais souligner que la communauté internationale doit appuyer de toute urgence une solution politique à la situation en Syrie, et soutenir l'ONU et l'Envoyé spécial Pedersen, qui sont les principaux médiateurs et acteurs des négociations.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial, M. Pedersen, pour les informations actualisées qu'il nous a fournies sur le travail qu'il a accompli depuis la présentation de son dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8475).

Nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup à faire en Syrie. Alors que nous cherchons un moyen de mettre fin aux activités des groupes terroristes opérant à Edleb, en nous appuyant sur les accords russo-turcs, et de vaincre les principales forces terroristes, il est nécessaire de nous concentrer sur la stabilisation complète de la situation sur le terrain et sur la promotion d'un règlement politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous devons donc être pleinement déterminés à accélérer la formation de la commission constitutionnelle afin de donner une véritable impulsion au processus politique en vue de mettre un terme aux huit années de guerre en Syrie.

Nous nous félicitons des réunions tenues récemment par l'Envoyé spécial à Damas et à Genève, ainsi que dans le cadre du processus d'Astana, pour débattre de la mise en place de la commission constitutionnelle et du lancement de ses travaux. Nous rappelons que les séries de pourparlers bilatéraux et trilatéraux qui se sont tenus les 25 et 26 avril derniers à Nour-Soultan devaient avant tout déboucher sur des avancées dans les efforts déployés par les parties pour relancer le processus politique, souligner la nécessité d'une réforme constitutionnelle et de la tenue d'élections libres et régulières, et confirmer que Genève est le lieu où une solution politique définitive au conflit en Syrie pourra être trouvée, comme cela avait été convenu en janvier 2018 à Sotchi.

Dans le contexte actuel, nous devons faire preuve d'objectivité, et reconnaître qu'il n'y a plus la place pour les éventualités et les attentes, et que la commission constitutionnelle doit être formée sans tarder.

Ce n'est qu'une fois que la commission constitutionnelle sera établie que le processus politique en Syrie pourra débuter et, comme nous l'avons dit récemment, nous sommes tout à fait conscients qu'il reste difficile d'envisager la date exacte de la création de la commission et du lancement de ses travaux. C'est pourquoi nous exhortons une nouvelle fois les parties, en particulier les autorités syriennes, à prendre les mesures idoines, à collaborer en priorité avec l'Envoyé spécial et à s'employer à mener à bien sans tarder le processus.

De même, il serait souhaitable de prendre des mesures pour renforcer encore le processus d'Astana, en y associant d'autres États en tant qu'observateurs. Nous sommes nous aussi d'avis que les solutions trouvées dans le cadre de ce processus de négociation seront encore plus efficaces au niveau international si d'autres États y participent.

Je voudrais conclure en encourageant une fois encore l'Envoyé spécial à continuer d'envisager toutes les possibilités de surmonter les obstacles qui s'opposent à la formation de la commission, et en réaffirmant le ferme attachement de mon gouvernement à une solution politique au conflit dans le cadre de la résolution 2254 (2015).

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial, M. Geir Pedersen, pour son exposé détaillé et édifiant. Je voudrais également l'assurer de notre plein appui.

Comme l'a indiqué la semaine dernière la représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (voir S/PV.8515), la situation humanitaire en Syrie est particulièrement préoccupante. Je tiens à souligner que nous devons accorder la priorité absolue à nos efforts pour protéger la population et apporter une réponse collective aux défis humanitaires. Nous devons empêcher que les hostilités militaires n'aient des conséquences humanitaires désastreuses. C'est une condition *sine qua non* pour parvenir à un accord de paix durable.

L'obligation pour les auteurs de crimes de guerre de répondre de leurs actes ne peut prévaloir sur la responsabilité simultanée de protéger les civils. Dans ce contexte, toutes les parties au conflit doivent condamner la détention arbitraire, la prise d'otages et les disparitions forcées, et s'abstenir de recourir à ces pratiques.

Nous devons être résolus à mettre en œuvre des mesures efficaces pour prévenir et combattre le terrorisme. À cet égard, nous voudrions encourager les parties concernées à redoubler d'efforts pour que l'escalade militaire soit évitée à tout prix, en particulier dans le nord-est de la Syrie, où elle pourrait facilement conduire à la résurgence de l'État islamique d'Iraq et du Levant.

Je tiens à souligner qu'un accord politique-cadre intersyrien reste la seule voie vers une paix durable, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

Nous espérons que les efforts coordonnés de la Russie et de la Turquie, menés sur la base de leur accord sur la zone de désescalade d'Edleb, contribueront à stabiliser la situation tendue dans cette région. Nous leur demandons d'honorer leur engagement et de protéger en priorité les civils.

Nous attendons avec intérêt que la mise en place de la commission constitutionnelle. Je souligne que cette entreprise ne peut s'avérer fructueuse que si toutes les parties au conflit s'engagent pleinement et de manière constructive. Elle ne peut être fructueuse que si les autorités syriennes participent aux négociations de bonne foi et sans conditions préalables.

En conclusion, je voudrais rappeler la position commune du Conseil de l'Union européenne sur la reconstruction de la Syrie. Nous appuyons pleinement le retour en toute sécurité des réfugiés syriens dans leurs foyers.

M. Moriko (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, pour son exposé circonstancié sur le processus politique en République arabe syrienne.

Profondément attachée au dialogue comme mode privilégié de règlement des conflits, la Côte d'Ivoire souscrit à toute initiative visant à rapprocher les parties belligérantes, dans le but de restaurer la paix et la stabilité et de créer les conditions d'une prospérité partagée. Aussi mon pays salue-t-il la tenue, les 25 et 26 avril 2019, à Nour-Soultan, capitale du Kazakhstan, de pourparlers de paix consacrés au processus politique de sortie de crise. Ce douzième cycle de négociations, le processus d'Astana et toutes les autres initiatives de paix, ont le mérite de créer un cadre de concertation où tous les protagonistes de la crise syrienne peuvent s'accorder sur les questions liées à la relance du processus politique, à la lutte contre le terrorisme, au retour des réfugiés et à la reconstruction post-crise.

La Côte d'Ivoire prend note avec satisfaction du communiqué final conjoint de ces pourparlers, qui a souligné l'urgence d'accélérer l'opérationnalisation de la commission constitutionnelle et réaffirmé la volonté des participants d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général. Ma délégation estime par ailleurs que les initiatives visant à impulser le processus politique de sortie de crise doivent être soutenues par des mesures de renforcement de la confiance entre les parties au conflit. Aussi salue-t-elle les opérations de libération réciproque de détenus en novembre 2018, puis en février et avril 2019. Elle exhorte à cet égard le groupe de travail et les parties syriennes à poursuivre leur coopération, afin de consolider le climat de confiance naissant.

Si le processus d'Astana et les initiatives de paix portées par les Nations Unies permettent d'entretenir

l'espoir d'une paix durable en Syrie, ma délégation voudrait toutefois exprimer quelques appréhensions quant à l'impact négatif de la reprise des hostilités dans la zone de désescalade dans le nord de la Syrie, notamment dans les provinces de Hama, Idlib, Alep et Lattaquié. Elle s'inquiète particulièrement des graves conséquences de la reprise des combats sur une situation humanitaire déjà préoccupante, dans cette région où l'escalade des hostilités depuis février 2019 aurait fait plus de 200 morts et 120 000 déplacés, selon la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. C'est le lieu pour mon pays de réitérer son appel aux protagonistes de la crise syrienne à cesser immédiatement les hostilités et à créer les conditions favorables à la fourniture de l'assistance humanitaire aux populations affectées par le conflit.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire renouvelle son soutien constant à l'Envoyé spécial du Secrétaire général et l'encourage à poursuivre ses efforts de médiation entre les parties syriennes. Elle exhorte également les belligérants à privilégier la voie du dialogue et à se conformer à la résolution 2254 (2015) définissant la feuille de route du processus politique en Syrie.

Enfin, Monsieur le Président, vous nous permettez également, à l'instar d'autres délégations, de vous féliciter pour la qualité de la présidence allemande du Conseil durant tout le mois d'avril.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Allemagne.

Je voudrais moi aussi à exprimer notre plein appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Geir Pedersen. Nous nous félicitons de ses cinq priorités et nous espérons que lorsqu'il présentera un exposé au Conseil la prochaine fois, il pourra nous faire part de résultats tangibles. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'escalade de la violence, contrairement à ce qu'il a dit, surtout dans le nord-ouest. En ce qui concerne ce que la représentante du Royaume-Uni a dit au sujet d'attaques menées récemment à l'aide de barils explosifs, elle pourrait peut-être nous éclairer sur les informations auxquelles elle a fait allusion. Nous appuyons également les efforts de M. Pedersen en ce qui concerne les détenus. Des progrès ont été réalisés à cet égard, mais nous aimerions voir un nombre sensiblement plus important. Nous aimerions également qu'il y ait un nombre plus important de libérations réciproques.

En ce qui concerne les réfugiés et tous les camps de réfugiés, je n'ai pas besoin de répéter ce que nous avons dit lors de notre dernière séance (voir S/PV.8515) consacrée aux questions humanitaires. En ce qui concerne le camp de Roukban et les autres camps, les retours des réfugiés ne sont envisageables que s'ils sont faits en toute sécurité, en toute connaissance de cause, volontairement et dans la dignité. M. Pedersen met tout en œuvre pour parvenir à un règlement politique crédible et mobiliser un appui politique. C'est bien ce qu'il faut, ainsi qu'une commission constitutionnelle équilibrée et inclusive. Je tiens à souligner et à répéter ce qu'il a dit au sujet de la nécessité d'inclure au moins 30 % de femmes. À l'instar d'autres collègues, qui se sont exprimés clairement à ce sujet, l'Allemagne n'envisagera pas d'apporter un appui aux activités de reconstruction tant qu'un processus politique crédible, inclusif et digne de ce nom ne sera pas en cours.

Je voudrais appeler l'attention sur un aspect dont on a fait abstraction en quelque sorte, qui concerne les prisonniers et les crimes qui ont été commis. Le régime continue de procéder à des arrestations, notamment dans le sud-ouest, et les prisons d'Al-Assad sont toujours pleines, 10 000 personnes étant toujours incarcérées sur la base d'accusations les plus insignifiantes. Nous n'avons pas de chiffres précis parce que l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge n'ont pas eu accès à ces prisons jusqu'à présent. Je voudrais exhorter le représentant de la Fédération de Russie à faire comprendre au régime d'Al-Assad qu'il doit autoriser l'accès à toutes les personnes qui se trouvent dans les centres de détention, notamment ceux qui sont contrôlés par les services de renseignement. J'ai déjà évoqué la question en suspens des crimes et des atrocités qui dépassent l'entendement, qui ont été commis par toutes les parties pendant le conflit syrien. Il y a des informations horribles faisant état de meurtres, de tortures et de crimes de violence sexuelle contre des enfants, qui doivent faire l'objet d'enquêtes et dont les auteurs doivent être traduits en justice.

Si l'application du principe de responsabilité est bien évidemment un objectif en soi, il s'agit aussi d'une condition préalable au développement pacifique et à une paix pérenne. Elle est indispensable pour rendre justice aux victimes, mais aussi pour la réconciliation nationale, sans laquelle il ne saurait y avoir de paix en Syrie. En ce qui concerne la responsabilisation et l'impunité, je tiens à souligner qu'il importe de recourir au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus

graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, que nous appuyons. Nous remercions sincèrement le Secrétaire général de l'engagement qu'il a pris de prévoir des moyens suffisants dans son projet de budget pour que le Mécanisme puisse faire son travail, ce qui, comme je l'ai dit, est essentiel pour instaurer une paix pérenne en Syrie.

Je voudrais également me joindre à d'autres et poser des questions à M. Pedersen au sujet de la commission constitutionnelle, qui, à mon avis, est essentielle. Je ne sais pas si, à ce stade, il peut en dire davantage au sujet des six ou sept noms qui ne font pas encore l'unanimité. Je voudrais lui demander s'il pourrait nous en dire davantage sur le règlement intérieur de la commission constitutionnelle. En ce qui concerne le point que j'ai mis en exergue, peut-être pourrait-il également nous faire part de son point de vue sur l'importance que revêt l'application du principe de responsabilité pour la réconciliation et le développement pacifique en Syrie.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à M. Pedersen pour qu'il réponde aux observations qui ont été faites et aux questions qui ont été soulevées au cours de notre débat.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier tous les membres du Conseil de sécurité de leur ferme appui à ma mission et aux efforts que mon équipe et moi-même déployons en faveur de l'avènement d'une nouvelle Syrie. Comme je l'ai dit, il doit évidemment s'agir d'un processus dirigé et pris en main par les Syriens, mais nous avons également besoin d'un appui international ferme pour aller de l'avant. Je suis encouragé par ce que j'ai entendu ici aujourd'hui. Bien entendu, je m'intéresse plus à ce qui nous unit plutôt qu'à ce qui met en évidence les divergences entre les membres du Conseil.

On m'a posé plusieurs questions. Je voudrais tout d'abord souligner que je pense que nous partageons tous les mêmes préoccupations face à l'intensification de la violence, que j'ai mentionnée dans mon exposé, non seulement dans le nord-ouest, mais aussi ailleurs. Comme on l'a dit à juste titre, ces dernières semaines, nous avons constaté que Hayat Tahrir al-Cham a lancé des attaques contre des positions gouvernementales et des civils et qu'en réaction, le Gouvernement a effectué des frappes contre plusieurs cibles dans le gouvernorat d'Edleb. Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, cela

a entraîné une augmentation du nombre de victimes civiles et de nouveaux déplacements. Toutefois, je pense qu'il est important également de se rappeler que la situation est relativement plus stable depuis le cessez-le-feu conclu grâce à la Turquie et la Russie. Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous encourageons la Turquie et la Russie à continuer de faire respecter le cessez-le-feu et à accroître les patrouilles dans la zone, ce qui nous semble crucial. J'ai également souligné dans mon exposé au Conseil que toutes les activités antiterroristes doivent respecter le droit international humanitaire, et je tiens à le dire une nouvelle fois.

Encequiconcernelacommissionconstitutionnelle, je veux souligner qu'il me semble que nous progressons. Comme je l'ai dit, c'est un ensemble. La discussion porte désormais sur les noms et le règlement intérieur. J'ai essayé de le démontrer clairement dans mon exposé, car nous avons fait ce que j'estime être des progrès tangibles s'agissant du règlement intérieur, et il devrait être possible de parvenir à une forme d'accord à ce sujet. En ce qui concerne la liste de noms, il reste encore du travail à faire, mais ce que nous avons accompli va également dans le bon sens, je crois. Comme je l'ai dit, nous sommes convenus que six noms doivent être remplacés. Nous discutons actuellement de la manière dont nous pouvons établir un format susceptible de convenir à toutes les parties au Gouvernement et dans l'opposition, pour pouvoir aller de l'avant. Dès le premier jour, j'ai souligné ma conviction que la commission constitutionnelle pourrait être la clef qui ouvre la voie du processus politique. En soi, cela ne signifiera pas grand-chose s'il n'y a pas de volonté politique d'utiliser cette clef et, bien sûr, elle doit marquer le début d'un processus. Nous avons besoin de l'appui du Conseil pour poursuivre ce travail. D'après ce que tout le monde a déclaré aujourd'hui, je suis convaincu que je l'aurai.

Dès le départ, l'une de mes premières priorités a été la question des détenus, des victimes d'enlèvement et des personnes disparues. Comme je l'ai souligné au Conseil, aussi bien aujourd'hui que dans mon exposé de mars (voir S/PV.8475), c'est l'un des messages clefs que j'ai adressés au Gouvernement et à l'opposition. J'ai insisté auprès du Gouvernement sur le fait que, à mon avis, une action unilatérale est nécessaire s'agissant des détenus et des personnes disparues. Comme je l'ai dit, j'ai reçu des réponses encourageantes, mais ce dont j'ai besoin, ce sont des résultats concrets. J'entends donc poursuivre ce travail avec mon équipe et, je l'espère, avec l'appui des acteurs internationaux compétents. J'espère

pouvoir en dire plus à ce sujet lorsque je reviendrai au Conseil le mois prochain.

Il me faut souligner qu'au bout de huit années de guerre, il est difficile pour les belligérants de faire le premier pas. C'est pourquoi il me semble extrêmement important que les parties syriennes, le Gouvernement et le Conseil national syrien, continuent de voir que le Conseil de sécurité reste uni derrière mon mandat et qu'il appuie un processus politique, et que, espérons-le, nous pourrions bientôt commencer à travailler sérieusement à Genève.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier chaleureusement les membres du Conseil et à adresser mes félicitations à l'Allemagne, car si je comprends bien, la présente séance est peut-être la dernière de la présidence allemande.

Le Président (*parle en anglais*) : Le mois d'avril touche à sa fin, et je vais donc remettre ma casquette allemande. Je crois que Geir Pedersen a raison de dire qu'il s'agit de la dernière séance de la présidence allemande, puisque personne n'a demandé de séance nocturne. Je profite donc de cette occasion pour remercier mes collègues autour de la table pour leur appui, leur patience, leurs critiques constructives et leurs encouragements, et je les remercie de faire également part de mes remerciements à leurs merveilleuses équipes.

Je remercie le Secrétariat, la Directrice et son équipe, ainsi que les représentants du Secrétariat, en particulier les membres du personnel des services de conférence, les interprètes – qui, je le crains, n'auront pas de bons souvenirs de la présidence allemande –, les traducteurs, les rédacteurs de procès-verbaux et le personnel de sécurité.

Je tiens à dire que, pour l'Allemagne, siéger au Conseil de sécurité n'a rien d'ordinaire ou de routinier. L'Allemagne croit en un ordre international multilatéral fondé sur des règles, sous l'égide de l'ONU, dont le Conseil de sécurité est l'un des organes les plus importants, sinon le plus important. De notre point de vue, il est donc vital de consolider l'ONU, dont la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme sont des documents clefs. Notre objectif ce mois-ci n'était pas de promouvoir des intérêts allemands spécifiques, mais plutôt de consolider l'ONU et le Conseil de sécurité, et nous espérons avoir réussi à y contribuer par certaines innovations, notamment la présidence conjointe franco-allemande, une plus grande interaction, une plus grande transparence, notamment avec l'ouverture des rideaux,

d'avantage d'intervenants émanant de la société civile et davantage de femmes parmi les intervenants. Nous avons d'ailleurs mis la question des femmes en exergue durant notre présidence, en consacrant des débats à la question des femmes dans le maintien de la paix et à la violence sexuelle en temps de conflit, et en promouvant la participation des femmes.

Je tiens à retourner les compliments que m'a adressés mon collègue français. J'ai beaucoup apprécié notre présidence conjointe, qui s'inscrivait non seulement dans le cadre de nos efforts d'innovation, mais qui représente quelque chose de très profondément ancré en France et en Allemagne. Nous ne sommes plus des adolescents. Au terme de décennies de guerre qui n'ont pris fin qu'avec la seconde moitié du siècle dernier, le fait de travailler ensemble est désormais inscrit dans notre ADN. Nous collaborons sur le plan bilatéral et dans le cadre de l'Union européenne, et nous étions très heureux de faire entrer cet état d'esprit au Conseil de sécurité. Peut-être que d'autres s'en inspireront aussi, et je remercie tous les membres du Conseil. Enfin et

surtout, je tiens à remercier les membres de ma propre équipe. Ils ont travaillé extrêmement dur et apporté beaucoup d'idées, et leur mobilisation et leurs critiques constructives ont également eu une grande importance. Je les remercie tous.

Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation indonésienne pour le mois de mai. Nous espérons qu'elle gardera les rideaux ouverts, et nous sommes également prêts à leur transmettre le sablier, mais nous comprendrons très bien qu'elle ne perpétue pas cette tradition. Je dois d'ailleurs dévoiler un secret : à mi-chemin de notre présidence, nous avons recalibré le sablier sur quatre minutes seulement, au lieu de cinq minutes et demie. Je ne l'ai pas dit aux membres du Conseil, dans l'espoir que nous pourrions accélérer nos discussions. Mais nous l'avons finalement rempli pour que l'écoulement du sable dure de nouveau cinq minutes et demie, et l'Indonésie peut prendre le relais.

La séance est levée à 16 h 50.